Compte rendu
Séance du Conseil municipal
Mardi 09 février 2021 à 19h00

Présents à l'ouverture de séance : Mme BAUDART Martine, Mme BERGERY Marie-Claude, M. BOLY Francis, M. CARPENTIER Dominique, M. COLSON Pascal arrivé à 19h05, Mme CORNEVIN CORDONNIER Barbara, Mme COSSON Geneviève, M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric, Mme DERVIN Eva, , Mme DION Valentine, M. DUCASTEL Jean, M. DUGARD Yann, M. GODART Olivier, Mme HAUDECOEUR Agnès, Mme LAMPSON Nadège, Mme LAROCHE Gisèle, M. LEBON Christophe, Mme LESUEUR Patricia, M. MACHINET Jean-Baptiste, Mme MAROTEAUX Nathalie, , Mme PAYEN Françoise, M. PREVOT Johnny, M. RENOLLET Hubert.

Excusés avec pouvoir de vote : M. DESGEORGES Marc ayant donné pouvoir de vote à M. LEBON Christophe, Mme FESTUOT Annie ayant donné pouvoir de vote à M. RENOLLET Hubert, M. LAIES Benoit ayant donné pouvoir de vote à Mme BERGERY Marie-Claude, Mme ROGER Magali ayant donné pouvoir de vote à Mme LAMPSON Nadège, Mme THOMAS Andrée ayant donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise.

Absent : M. MOREAU Laurent.

Assistaient également : M. MAKSUD Léo, Directeur général des services,
Mme BRAQUET Sophie, Directrice des Services Techniques,
Mme BOUCHE Alexia, Responsable du pôle Enfance, Sport Culture
Mme CANNEAUX Marie, Secrétaire de direction.

Désignation du secrétaire de séance :

M. le Maire propose M. Olivier Godart pour cette fonction, lequel est désigné secrétaire de séance à l'unanimité par l'assemblée.

Approbation de l'ordre du jour

Les membres du Conseil municipal APPROUVENT à l'unanimité l'ordre du jour tel que présenté.

A - Affaires générales

1. *Approbation du Procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020*

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2020.

2. *Pacte de gouvernance*

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil municipal remet à l'unanimité, un avis FAVORABLE au projet de Pacte de Gouvernance de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise.

3. *Convention stérilisation des chats*

Après présentation de la campagne de stérilisation des chats errants, le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité la convention tripartite entre la LISA08 / le cabinet vétérinaire les 5 Vallées et la Ville de Vouziers telle que présentée.

B - Culture

1. Convention tripartite FRMJC (mars -août 2021)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité, la convention financière tripartite FRMJC/ Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise / Ville de Vouziers à hauteur de 21 658 € pour la durée allant de mars à août 2021.

C- Finances

1. Débat des Orientations Budgétaires

La commune de Vouziers s'est conformée à l'article L 2312-1 du CGCT et a ouvert aux membres du Conseil municipal un débat d'orientations budgétaires. Il a été évoqué le budget de l'exercice en cours ainsi que les engagements pluriannuels envisagés.

2. Tarifs commune déléguée de Terron sur Aisne

Le Conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité les tarifs proposés par le comité de Village de Terron sur Aisne pour la location de la salle communale en demi-journée pour un montant de 35 € aux personnes de l'extérieur et 25 € pour les habitants de la commune nouvelle de Vouziers.

3. Approbation de la convention financière entre la ville de Vouziers et le Département des Ardennes pour l'étude de faisabilité pour l'installation de la Maison des Solidarités dans l'école primaire Dodeman

Après avoir délibéré, le Conseil municipal AUTORISE à l'unanimité, le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental des Ardennes pour le prolongement d'une durée de un an à la convention fixant les modalités financière entre les deux parties.

D - Travaux

1. Avenants pôle scolaire Dora Levi

Le Conseil municipal APPROUVE à raison de 21 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (M. COLSON Pascal, Mme COSSON Geneviève, M. COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, Mme DERVIN Eva, Mme DION Valentine, Mme HAUDECOEUR Agnès, M. MACHINET Jean Baptiste), l'avenant augmentant le montant global et forfaitaire des travaux de construction du lot n° 12 « Electricité- courant faibles » à hauteur de 476 € HT.

Le Conseil municipal APPROUVE à raison de 21 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (M. COLSON Pascal, Mme COSSON Geneviève, M. COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, Mme DERVIN Eva, Mme DION Valentine, Mme HAUDECOEUR Agnès, M. MACHINET Jean Baptiste), l'avenant augmentant le montant global et forfaitaire des travaux de construction du lot n° 15 « VRD » à hauteur de 1 242 € HT.

E - Eau et assainissement

1. Validation de l'adhésion de la commune de Vouziers au SSE

M. COURVOISIER-CLEMENT Frédéric indique ne pas prendre part au vote de ce point.

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité l'adhésion de la commune de Vouziers pour l'ensemble de son territoire au Syndicat d'eau et d'assainissement du Sud-est des Ardennes.

2. *Approbation du zonage assainissement*

Après avoir délibéré, au vu du résultat de l'enquête publique, le Conseil Municipal APPROUVE à raison de 21 Voix POUR et 7 CONTRE (M. COLSON Pascal, Mme COSSON Geneviève, M. COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, Mme DERVIN Eva, Mme DION Valentine, Mme HAUDECOEUR Agnès, M. MACHINET Jean Baptiste) le zonage d'assainissement prévoyant pour les zones initialement non raccordées l'assainissement collectif rue de l'Aisne en dehors d'un logement et l'assainissement non collectif à Chestres, Blaise, au niveau des écarts de Vouziers, Terron-sur-Aisne et Vrizy.

F- Affaires foncières

1. *Vente d'une parcelle à l'EDPAMS*

Entendu l'exposé du Maire, le Conseil municipal AUTORISE à l'unanimité, le Maire à vendre les parcelles AK62 et AK63 d'une superficie de 51 073 m² et DETERMINE le prix de vente des parcelles AK62 et AK63 à 207 000 € au profit de l'établissement départemental public d'accompagnement Médico-social qui a un projet de création de foyer de vie.

La séance est levée à 21h30.

Monsieur le Maire, Yann DUGARD

VILLE DE VOUZIERS (ARDENNES)